

LA FONDATION CRÉDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE A TENU SON PREMIER CONSEIL

Onze projets retenus autour des grands défis régionaux

► Jean-Luc DECAESTECKER

Son lancement est récent - décembre 2015 -, mais déjà la Fondation du Crédit agricole Nord de France a fait des premiers heureux grâce au soutien qu'elle a décidé en faveur de onze projets d'intérêt général concrets et utiles engagés sur le territoire régional.

Lancée en décembre 2015, la Fondation du Crédit agricole Nord de France s'engage auprès des acteurs sociaux et économiques du Nord et du Pas-de-Calais en soutenant des projets d'intérêt général autour des enjeux essentiels du territoire. Dotée de 3 M€ sur cinq ans, elle a vocation à soutenir des projets et initiatives porteurs de développement et de sens dans cinq domaines correspondant à des enjeux clés identifiés, qui prolongent son action de bancassurance : la santé et la recherche médicale, l'insertion économique et le retour à l'emploi, l'inclusion sociale et le vivre-ensemble, l'enseignement supérieur et l'excellence pédagogique, la préservation et la transmission du patrimoine.

Lors de son premier conseil d'administration 2016, le 29 mars 2016, la Fondation a décidé de soutenir onze projets, la rénovation du grand cloître et de l'ermitage d'un père chartreux de la chartreuse de Neuville ayant constitué le tout premier projet soutenu par la Fondation en décembre 2015.

Un premier soutien relève du domaine d'action santé et recherche médicale avec le projet de réalisation d'un bio-stéthoscope proposé par le professeur Susen du CHRU de Lille. Ce bio-stéthoscope permettra l'analyse en temps réel du système sanguin des patients en cours d'intervention chirurgicale pour éviter les suites cardiovasculaires dramatiques.

Deux projets ont été retenus au titre de l'insertion économique et du retour à l'emploi. Le premier porte sur le développement d'une conserverie solidaire par l'association Les Serres des prés qui est située à Lesquin et fait partie du groupe Vitamine T. Elle viendra compléter deux exploitations maraîchères biologiques (Villeneuve-d'Ascq et Grande-Synthe) et offrira des contrats à durée déterminée de réinsertion à 15 personnes. Le second prévoit la création d'un atelier "chantier-école et insertion" par l'Association d'animation, de prévention et d'insertion (AAPI) basée à Tourcoing. Ce projet de formation et d'insertion dans le bâtiment de second œuvre va réinsérer 10 jeunes éloignés de l'emploi.

Quatre projets relèvent de l'inclusion sociale et du vivre-ensemble. Sont ainsi ciblées et soutenues l'action de médiation musicale des Concerts de poche en zones rurales isolées et périurbaines délaissées, qui permettra à un bassin de 2 800 personnes de retrouver du lien social en Métropole, dans le Hainaut et l'Avesnois ; l'association lilloise TALami qui fait profiter de nombreuses personnes isolées d'activités culturelles grâce à un réseau de bénévoles très actifs ; l'Association HandiEspace, qui propose des jardins paysagers en maisons d'accueil spécialisées, contribuant à une amélioration des conditions de vie de ses habitants, handicapés physiques ou mentaux ; Comme les autres (CLA), association qui réinsère en Pas-de-Calais, par des activités sportives individuelles et collectives, des handicapés médullaires ou atteints de sclérose en plaques et les accompagne dans la durée.

Sur l'enjeu "Culture & Patrimoine", la Fondation va aider à la restauration partielle des décors peints de l'église Saint-Joseph à Roubaix. Portée par la mairie

et des associations, cette rénovation des fresques est un pan important de la sauvegarde patrimoniale de ce bâtiment classé, le seul de Roubaix.

Enfin, trois projets ont été proposés par les caisses locales du Crédit agricole et doivent permettre l'acquisition de matériel et de véhicules par Nœux environnement (insertion par l'emploi & développement durable), de kits et de matériel pédagogiques par Nature propre 62, qui sensibilise les enfants du Calais à l'environnement, et de matériel pour Grapéos, qui lutte contre l'obésité et accompagne ses bénéficiaires sur la durée sur le secteur d'Harnes - Hénin-Beaumont.

Les instances de la Fondation, dont le président est Bernard Pacory, se réunissent quatre fois par an pour instruire les dossiers qui lui parviennent et sont éligibles à ses critères. Les prochains conseils d'administration se tiendront les 29 juin, 23 septembre et 9 décembre 2016. ■

En savoir plus et déposer un projet sur www.fondation-candf.fr.